

# PROGRAMME DE FORMATION DES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL (S.S.T)

## DOCUMENT DE REFERENCE/ VERSION 11/2011

**Public :** groupe de 4 à 10 personnes au-delà +1h par stagiaire jusqu'à 14 stagiaires

**En dessous de 4 participants la formation n'est plus possible**

**Durée :** 12 heures de face à face pédagogique (hors risques spécifiques à l'entreprise)

**Déclaration :** CRAM/CARSAT 10 jours avant le début de la session

**Pré-requis :** motivation et dynamique

**Objectif :** Le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail a pour objectif l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premier secours destinés à préserver l'intégrité physique de la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

### PROGRAMME INRS

- Présentation de Sauveteur Secouriste du Travail
- Recherche des dangers persistants
- De « Protéger » à « Prévenir »
- Examiner la victime et faire alerter
- De « Faire Alerter » à « Informer »

#### Secourir une victime qui présente :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de sensations pénibles et / ou présente des signes anormaux
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant d'effectuer certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, elle respire
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas
- Pose du défibrillateur

### Risques spécifiques

Le contenu et le temps de ce thème sont laissés à l'appréciation du Médecin du Travail. (Article R. 4224-A6), sont les conseiller de l'employeur en ce qui concerne l'organisation des secours dans l'établissement.

### EVALUATION

Evaluation continue par le formateur

### VALIDATION

**Carte :** Certificat S.S.T

**Validité nationale :** Recyclage dans l'année qui suit la formation initiale puis 24 mois (date à date)